



Ecole Publique ARC-EN-CIEL

✉ 10 rue du moulin de la Haie

56 130 Saint-Dolay

☎ 02 99 90 23 95

📧 [ec.0561558p@ac-rennes.fr](mailto:ec.0561558p@ac-rennes.fr)

# Procès-verbal du 3ème conseil d'école 2017 - 2018

Lundi 2 juillet 2018

Représentants de la MAIRIE	
Joël BOURRIGAUD	Maire de la commune
Emmanuelle GONCALVES	Adjointe aux affaires scolaires

Enseignantes	
Amélie LEHEBEL	Enseignante des GS CP
Gaëlle QUEFFELEC	Enseignante des CP CE1
Cécile COUPRIE	Enseignante des CE2 CM1
Laureen PREAULT	Directrice et enseignante des CM1 CM2
Céline COCAUD	Enseignante TPS PS MS

Parents représentants	
Mme Maïté JOUBERT	Représentante des parents, élue
Mme Elodie MASSICOT	Représentante des parents, élue
Mme Laëtitia MOREAU	Représentante des parents, élue
Mme Claire GERARD	Représentante des parents, élue
M. Jean-Louis LE MEUR	Représentant des parents, suppléant

Absentes excusées	
Mme Adeline PENOT	Enseignante des TPS PS MS
Mme Hélène MONTEIRO	Enseignante (décharge de direction et complément de services)
Mme WAHCNICKI Marion	Représentante des parents, suppléante
Mme Audrey BERTET	Représentante des parents, élue

**Présidente de séance** : Laureen Préault, directrice. **Secrétaire de séance** : Gaëlle Queffelec, enseignante

## Ordre du jour :

1. Validation du PV du second CE
2. Bilan de l'année scolaire
3. Préparation de la rentrée 2018
4. Questions des parents représentants

🕒 Heure de début : 18H00

🕒 Heure de fin : 19h25

## 1- Validation du PV du second conseil d'école

Le procès-verbal du second conseil d'école a été validé, sans remarque.

## 2- Bilan de l'année scolaire 2017-2018

### ❖ Projet d'école

- ✓ Le premier volet concerne le parcours de l'élève en cycle 1, 2 et 3 pour permettre la continuité des apprentissages et la fluidité du parcours en prenant en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Cette année, les enseignantes ont opté pour une remise semestrielle des livrets scolaires : en janvier, accompagnée d'une rencontre avec chaque enseignante et en juin.

- Les représentants de parents soulignent que les parents d'élèves sont contents de la qualité des enseignements et du suivi des enfants par l'équipe éducative.

En ce qui concerne la continuité des apprentissages au sein du cycle 3, Mme Prévaut a renseigné une fiche liaison CM2-6<sup>ème</sup> pour les élèves qui effectueront la suite de leur scolarité au collège Beaumont. Cette fiche permet, notamment, de prendre en compte les dispositifs mis en œuvre pour les élèves en difficulté.

- Cette année, sur les 13 CM2, 7 se sont inscrits au collège privé de La Roche-Bernard et 6 ont demandé une affectation dans un des collèges publics de Redon (5 demandes pour Beaumont en 1er vœu et 1 demande pour Bellevue en 1er vœu). Depuis de nombreuses années, le collège de secteur de l'école est le collège public de Beaumont. C'est d'ailleurs avec ce collège que tout au long de l'année, les échanges école-collège (conseils école-collège, visite du collège, la transmission d'informations) ont eu lieu. Or, depuis 3 ans, Redon a une politique de mixité sociale afin d'homogénéiser les catégories socio-professionnelles sur les deux collèges publics de Redon : Beaumont et Bellevue, jusqu'alors inégales. Pour l'année prochaine, le directeur académique d'Ille-et-Vilaine a décidé d'une fermeture de classe de 6ème au collège Beaumont. C'est en raison de ces deux politiques que sur les 5 demandes pour Beaumont, 2 ont abouti. Les 3 autres ont été affectées à Bellevue.
- Les représentants de parents demandent à Mme Prévaut s'il sera possible d'organiser la visite des deux collèges publics de Redon l'année prochaine.
- Mme Prévaut répond que pour le moment rien n'a été décidé. La circonscription des Rives de Vilaine dont dépend l'école change d'inspecteur à la rentrée, cela sera à aborder avec lui à la rentrée prochaine. Mme Prévaut s'interroge sur le coût de ces visites car les collèges ne financent pas le transport.
- Les parents représentants notent qu'il y a quelques années, des covoiturages étaient assurés par les parents d'élèves de CM2.
- Les représentants de parents demandent s'il y aura un projet école-collège ?
- En ce qui concerne le projet école-collège, l'équipe enseignante n'a pas de réponse à apporter. Mme Prévaut annonce que la nouvelle rectrice de la région Bretagne souhaite que les écoles-collèges élaborent des projets du socle. Au cours de l'année prochaine, les enseignants devraient avoir plus de précisions sur ce projet. Après dans le contexte actuel, avec les deux collèges de Redon, l'équipe enseignante ne sait pas comment cela va se définir.
- Les représentants de parents s'interrogent sur les horaires des transports scolaires. Ils souhaitent des horaires moins matinaux et mieux desservis pour les familles qui souhaiteraient continuer une scolarité dans le public. Ils soulignent que pour beaucoup de familles, les transports restent un frein à la scolarisation de leur enfant à Redon.

- La Mairie répond qu'il faut prendre contact avec la région Bretagne qui s'occupe du transport des collégiens.
- Les parents représentants soulignent le fait que la commune est mal desservie par les transports et notent une réduction des arrêts. Egalement, ils évoquent des problèmes de sécurité à certains arrêts.

✓ **Le second volet développé concerne la relation école-parents et la coéducation.**

- **D'ouvrir l'école aux parents :**

➔ Bilan de la matinée portes ouvertes : le mercredi 25 avril a eu lieu la matinée « classe ouverte ». Nous avons eu des retours positifs de la part des parents et des enfants. Les élèves étaient fiers et heureux que les adultes puissent assister à un temps de classe. Cela a permis aux parents présents de découvrir les dispositifs mis en place pour le travail en groupes ou l'éducation à l'autonomie. Les enseignantes sont conscientes que d'effectuer ces « classes ouvertes » un jour de la semaine ne permet pas à une majorité de parents de venir mais elles ont privilégié le temps scolaire afin de montrer la réalité d'une vie de classe

- **Faire appel aux parents** pour accompagner les enfants lors des sorties :

➔ Sorties USEP

Cette année, toute l'école était affiliée à l'USEP. Nous avons effectué 8 sorties. Les enfants, les enseignantes et les parents sont satisfaits des rencontres sportives.

- TPS, PS, MS : Cross de la solidarité, Petit Bal et le Printemps des maternelles.
- GS, CP : Cross de la solidarité, Petit Bal et le Printemps des maternelles.
- CP, CE1 : Cross de la solidarité, Bal Breton
- CE2, CM1 : Cross de la solidarité, Bal Breton, Course d'orientation, Rencontre pétanque
- CM1, CM2 : Cross de la solidarité, Scola-rugby, Hisse et eau.

Pour l'année prochaine, l'équipe enseignante se questionne quant à la réadhésion de toutes les classes à l'USEP pour des questions budgétaires.

➔ Rencontre printemps des arts

Dans le cadre de l'opération « Printemps des arts » organisée chaque année par l'éducation nationale, la circonscription a proposé à la classe des CE2-CM1 de participer à une rencontre danse de création à la salle de spectacle de l'Asphodèle à Questembert. Par ailleurs, cette classe a accueilli deux étudiants de l'ESPE de novembre à avril qui souhaitaient mener un cycle d'apprentissage de la danse au cours de leur stage. Ils se sont donc chargés d'initier les élèves à la danse, aux déplacements dans l'espace, à l'exploration du corps... Le travail a été poursuivi à partir de cette matière pour imaginer une chorégraphie que les élèves ont interprété devant leurs camarades de Malansac et de Damgan le 24 mai, jour de la rencontre. Au cours la matinée ils ont participé à 3 ateliers autour de la danse menés par les conseillers pédagogiques. Les élèves ont avoué avoir éprouvé autant de plaisir à voir le travail de leurs camarades qu'à présenter leur danse.

➔ Cycle de natation des GS

Du 23/05 au 20/06, les élèves de GS ont bénéficié de 5 séances à la piscine. Grâce à des parcours ludiques les élèves ont appris à s'immerger avec de plus en plus d'aisance et à s'allonger dans l'eau. Un grand merci à tous les parents accompagnateurs qui ont permis à la classe de participer à ces séances dans d'excellentes conditions.

## ➔ Cycle de voile des CM1-CM2

Les élèves de CM1-CM2 ont bénéficié de 5 séances de voile à la base nautique de La Roche-Bernard. Les enfants ont navigué sur des optimistes, des catamarans et des funboat. Ils ont appris à faire avancer le bateau, à percevoir des déséquilibres, à savoir se diriger et avancer avec le vent, à arrêter le bateau face au vent, à maîtriser leur vitesse et à tirer des bords. Ce cycle de voile s'est conclu par une rencontre Hisse et eau à Arzal avec d'autres écoles des alentours. Les enfants comme l'enseignante et les parents accompagnateurs sont ravis de ces séances.

## ➔ Sorties pédagogiques

- La ferme pédagogique.

Le jeudi 21 mai, les élèves de la TPS au CP sont allés découvrir une ferme pédagogique à Guenrouet.

Pendant la matinée, les élèves ont participé à quatre ateliers :

- Un atelier poney : les enfants ont découvert l'animal par le toucher, ils ont appris à le brosser et à s'occuper de ses sabots.
- Un Rallye dans la ferme : il s'agissait de découvrir l'utilité des différents lieux, objets et animaux de la ferme.
- Un atelier sur les tracteurs : les élèves ont pu toucher, observer toutes les parties d'un tracteur.
- Un atelier « Qui mange quoi ? » : les élèves se sont questionnés sur les différents aliments des animaux et ont pu tester leurs hypothèses en allant nourrir les animaux.

Ensuite, est arrivé le moment du pique-nique, puis ils ont profité de l'espace extérieur en début d'après-midi : temps calme autour d'une histoire, jeux de ballons, ... Les enfants sont rentrés ravis et bien fatigués.

- Les marais salants de Guérande.

Lundi 25 juin les élèves de CP et CE1 se sont rendus à Terre de Sel à Guérande, ils ont participé à deux ateliers autour de la découverte des marais salants et de la faune et la flore locale. Ils ont découvert la récolte du sel sous la forme d'une chasse au trésor (des manipulations et des recherches d'indices) et ils ont observé des oiseaux et des petits animaux vivant dans l'eau des marais.

- Les parents représentants demandent s'il serait possible que les dates de sorties scolaires soient communiquées plus tôt pour que des parents puissent s'organiser au niveau de leur travail pour se rendre disponible.
- L'équipe enseignante veillera à communiquer dès qu'elle le peut les dates de sorties.

- ✓ Le troisième et dernier volet développé concerne le parcours citoyen de l'élève.

- Apprendre à porter secours.

Chaque classe a travaillé autour des dominantes Protéger, Alerter et Secourir avec les élèves afin de les sensibiliser aux dangers domestiques. Les élèves de CM1-CM2 ont commencé un cycle sur apprendre à porter secours. Malheureusement, avec le départ de Mme Préault en formation les trois dernières semaines de juin, le cycle n'a pu être mené à son terme. Il sera reconduit l'année prochaine.

### ❖ Budget de la coopérative scolaire

➔ La coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative. L'école de Saint-Dolay, comme la majorité des écoles, a une coopérative scolaire affiliée à l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE). Ce qui signifie que la coopérative bénéficie de son soutien en matières éducatives, pédagogiques, juridiques et comptables.

### ➔ Bilan des comptes au jour du conseil d'école

Au début de l'année : 8 265 €

ITEMS	RECETTE	DEPENSES	BENEFICE / PERTE
Au titre de l'année 2016/2017		1014	
Adhésion OCCE		238	
Dons parents	591		
Spectacles au Forum		448	
USEP (inscriptions + transports)		1773	
Photos de classe	770	530	+ 240
Collège (transport)		144	
Printemps des arts		266	
Achats divers pour l'école (pharmacie, petit déjeuner de rentrée, Noël, matériels pédagogiques, ...)		1250	
Sorties pédagogiques		611,25	
Subventions de la mairie*.	A venir (environ 5000€)		

\*A l'heure du conseil d'école, les subventions de la mairie n'ont pas été versées mais le seront dans les meilleurs délais. Les subventions de la Mairie regroupent la subvention « arbre de Noël » à hauteur de 12 € et la subvention socio-éducative de 33 € par enfant.

### ❖ Equipements et travaux

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour les travaux effectués concernant le préau de la cour de l'élémentaire.

Egalement l'équipe enseignante remercie la Mairie pour l'achat de matériels d'EPS et de jeux de cour pour l'année prochaine. Ainsi que d'un banc fabriqué en plastique recyclé pour la cour des maternelles.

## 3- Préparation de la rentrée 2018-2019

### ❖ Equipe enseignante

L'équipe enseignante reste stable pour l'année prochaine : Adeline Penot, qui reviendra de son congé maternité, Amélie Lehebel, Gaëlle Queffelec, Cécile Couprie et Laureen Préault. Mme Lehebel et Mme Penot seront à temps partiel (75%). Adeline Hillaireau et Vanessa Régent resteront en qualité d'ATSEM. Gareth Le

Stang a été nommé pour assurer la décharge de direction de Mme Prévaut et Julie Wilhelem effectuera le complément de service de Mme Penot et de Mme Lehebel.

### ❖ Effectifs et répartitions

Treize élèves de CM2 quittent l'école pour le collège et 9 enfants se sont inscrits en TPS ou PS pour la rentrée scolaire.

Voici le tableau prévisionnel des effectifs pour la rentrée 2018 :

CLASSES	EFFECTIFS
TPS	3
PS	13
MS	12
GS	11
CP	18
CE1	13
CE2	13
CM1	17
CM2	16

**TOTAL** : 39 cycle 1 + 44 cycle 2 + 33 cycle 3 = **116**

Pour le moment, au vu des effectifs actuels, il a été décidé en conseil des maitres de répartir les élèves de la manière suivante :

CLASSES PREVISIONNELLES	EFFECTIFS
TPS-PS-MS	3 TPS + 13 PS + 8 MS = 24
MS-GS-CP	4 MS + 11 GS + 8 CP = 23
CP-CE1	10 CP + 13 CE1 = 23
CE2-CM1	12 CE2 + 10 CM1 = 23
CM1-CM2	7 CM1 + 16 CM2 = 23

Il est important de noter que ceci est un tableau prévisionnel pour la rentrée et que les répartitions des élèves seront susceptibles d'être modifiées au gré des inscriptions au cours de l'été.

Mme Lehebel a rencontré les parents de GS pour leur expliquer que probablement certains futurs élèves de CP resteraient dans les locaux de la maternelle pour le temps classe, comme cela a été le cas cette année.

Les listes des classes seront affichées le vendredi 31 aout 2018 à l'école.

### ❖ Horaires

Les horaires de l'école pour la rentrée prochaine proposés par le conseil d'école précédent ont été validés par la directrice académique.

LUNDI	<b>Matin : 8h40 – 12h00</b> <b>Après-midi : 13h30 – 16h10</b>
MARDI	
JEUDI	
VENDREDI	

### ✓ Cantine

- Les représentants de parents demandent s'il serait envisageable de voir un autre mode de fonctionnement pour le temps de la cantine avec deux services et/ou prévoir un temps de jeu avant d'aller manger.

- La Mairie répond que d'un point vue organisationnel, il n'est pas possible d'effectuer deux services sur le temps du midi.

✓ APC

L'année prochaine, les APC seront axés sur un dispositif d'aide concernant les activités relatives à la maîtrise du langage et de la lecture sous forme de club de lecture ou d'ateliers.

En conseil des maitres, il a été décidé d'effectuer les APC sur 24 semaines à raison de 2 fois 45 minutes de 16h15 à 17h00. Les jours ne sont pas encore fixés car Mme Lehebel et Mme Penot ne connaissent pas leur jour de temps partiel.

- L'équipe enseignante informe qu'elle travaillera avec la Mairie pour organiser les APC pour les enfants qui fréquentent le périscolaire.

### ❖ Règlement intérieur.

Le règlement intérieur pour la rentrée prochaine est présenté au conseil. Les changements portent sur les horaires de l'école, l'interdiction des objets connectés, les médicaments et la justification des absences par écrit via le cahier de liaison ou l'adresse mail de l'école.

Ce règlement intérieur sera approuvé lors du premier conseil de l'année scolaire prochaine.

### ❖ Projets

- ✓ Nouveau projet d'école

Le projet d'école actuel, rédigé pour la rentrée 2016, prendra fin à la rentrée 2019. L'équipe enseignante devra l'année prochaine rédiger le nouveau projet d'école valable pour les trois prochaines années (2019-2020/ 2020-2021/2021-2022) autour de nouveaux volets qui ne sont pas encore définis.

- ✓ Projet pour réaménager et égayer les cours de récréation.

L'équipe enseignante a le souhait d'écrire un projet pédagogique pour égayer la cour de maternelle en impliquant tous les enfants de l'école. Egalement, elle souhaiterait aménager un coin lecture dans la cour des élémentaires ainsi qu'un espace de discussion autour d'une table par exemple.

- Les parents représentants demandent s'il est possible d'envisager de fleurir ou de mettre un arbre dans la cour des maternelles, d'aménager les cours avec des bancs ou d'autres mobiliers, de refaire quelques marquages et s'il existe un projet de structure de jeux pour les maternelles.
- La Mairie évoque le fait que pour l'année prochaine, un aménagement possible de la cour de maternelle n'a pas été budgétisé. Il leur paraît difficile de fleurir l'intérieur de la cour car c'est un petit espace. Le fleurissement pourra se faire côté rue, à l'extérieur de la rambarde.

### ❖ Rentrée scolaire

La rentrée dernière, nous avons accueilli les enfants et leurs parents autour d'un petit déjeuner. Cette année nous souhaitons renouveler l'expérience en proposant un accueil convivial pour tous.

La rentrée des classes se fera le lundi 3 septembre à 8h40.

## 4 – Questions des parents représentants

- Problème du stationnement à l'école : le parking est dangereux, le stationnement le long de la route est lui aussi dangereux. Egalement des voitures restent encore le moteur en route lorsque les parents déposent leurs enfants (pollution).
- Des affichages ont été mis à l'extérieur de l'école pour inciter les conducteurs à éteindre le moteur lorsqu'ils déposent leur enfant. Egalement, l'équipe enseignante veille à ce que les enfants de l'élémentaire ne restent pas regroupés près du grillage lors des entrées et sorties. Elle appelle à la responsabilité de chacun.
- La Mairie prend note de la dangerosité du parking, notamment les voitures qui trop avancées sur le trottoir gênent le passage des enfants et les obligent à contourner les voitures stationnées. Des bordures pourront être installées pour éviter aux voitures de trop s'avancer.
- Les parents représentants demandent s'il pourrait avoir une réouverture de l'autre portail côté lotissement, voire des places de parking autour de la prairie en sens unique.
- L'équipe enseignante refuse d'ouvrir les deux portails car actuellement en plan Vigipirate, toutes les entrées doivent être surveillées et filtrées par un adulte de l'école. Les cinq enseignantes seraient alors mobilisées pour l'accueil des élèves aux entrées et non plus sur la surveillance de la cour de récréation.
- Les parents représentants s'inquiètent de la difficulté à avoir quelqu'un au téléphone, et d'une mauvaise transmission des informations.
- L'équipe enseignante appelle les parents à privilégier l'utilisation de l'adresse mail car des soucis de répondeur, liés au réseau Orange, sont récurrents. L'équipe enseignante renouvelle son souhait d'avoir un téléphone portable, les parents pourront ainsi communiquer par sms. Egalement, Mme Prévaut insiste sur le fait que les messages vocaux sont consultés très régulièrement dans la journée mais lorsqu'elle est en classe avec ses élèves, elle n'est pas disponible pour répondre au téléphone.
- Les parents représentants s'interrogent sur les moyens de communications concernant l'existence du Blog.
- Pour communiquer sur l'existence du blog, l'équipe enseignante a affiché à l'extérieur de l'école l'adresse du blog. Egalement, tous les parents ont été informés de la création du blog via le cahier de liaison de leur enfant. Le site de la Mairie a créé un lien renvoyant vers le blog de l'école.
- Les parents représentants soulignent qu'en maternelle, des retards seraient fréquents (d'au moins 5 minutes) concernant l'ouverture des portes.
- L'équipe enseignante s'excuse pour ces retards. La source du problème a été identifiée et elle y a remédié.

- Des parents regrettent l'arrêt des TAPS bien que les subventions soient maintenues pour les communes qui les continuent.
- La Mairie indique que les subventions de l'état ne sont assurées que jusqu'au 31 décembre 2018.
  
- Avant de clore le conseil d'école, l'équipe enseignante remercie la Mairie pour son engagement et son investissement, qu'il soit humain ou financier, pour l'école publique de la commune. Egaleme nt, elle remercie les parents représentants d'avoir pris leur rôle à cœur et de s'être rendus volontaires et disponibles pour la réussite des élèves de Saint-Dolay. Aussi, l'équipe enseignante tient à remercier l'amicale des parents pour le formidable travail accompli tout au long de l'année, ce qui a permis l'achat de robots de programmation et qui s'est achevé samedi 30 juin par la fête de l'école. Enfin, l'équipe enseignante remercie les élèves de l'école de Saint-Dolay avec qui elle a passé une excellente année scolaire.